



COMMUNE DE
VERSONNEX

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'AIN

Palais de l'Élysée
A l'attention de Monsieur Le Président de la République
Monsieur Emmanuel MACRON
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Versonnex, le 15 juillet 2025

Nos réf : SB/2025.07.15

☎ 04.50.41.15.59

✉ mairie@versonnex.fr

Objet : Appel citoyen

Monsieur Le Président de La République,

Le Conseil municipal de Versonnex (01), réuni en séance, souhaite exprimer en conscience avec gravité et consternation sa profonde inquiétude face au drame humain de la tragédie en cours dans la bande de Gaza.

Avant toute chose, nous condamnons sans ambiguïté l'attaque perpétrée par le Hamas le 7 octobre 2023, ainsi que les crimes odieux commis contre des civils israéliens. Aucun acte de barbarie ne saurait être justifié. Ces violences sont inacceptables et doivent être poursuivies avec la plus grande rigueur par la justice internationale.

Ces actes ne peuvent toutefois en aucun cas légitimer les représailles massives qui frappent, depuis des mois, la population civile palestinienne. Nous assistons, impuissants, à la mise à mort quotidienne d'enfants, de femmes et d'hommes dans la bande de Gaza. Les images, les témoignages, les rapports des ONG internationales et les alertes répétées des agences de l'ONU sont sans équivoque : nous faisons face à un drame humanitaire d'une ampleur inédite, que de nombreux juristes et instances qualifient de **génocide, puisque depuis des mois une population entière disparaît sous nos yeux.**

La brutalité des représailles engagées contre la population de Gaza s'apparente par la brutalité inouïe des méthodes employées, à un véritable processus d'extermination de tout un peuple.

C'est pourquoi nous déplorons l'absence de réponse concrète de la part des autorités françaises. Les condamnations et déclarations de principe, aussi fortes soient-elles, ne suffisent plus. Aucune sanction politique, diplomatique ou économique significative n'a été prise contre le gouvernement israélien, alors même que des accusations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité ont été portées devant la Cour pénale internationale, et qu'un **mandat d'arrêt international a été émis à l'encontre de Messieurs Netanyahou et Gallant.**

Plus grave encore, plusieurs sources crédibles rapportent que la France continuerait de livrer du matériel militaire à Israël. Si cela était confirmé, notre pays deviendrait complice, de fait, de ces exactions.

Enfin et ce n'est pas le moins abominable, l'aide humanitaire reste bloquée sur Gaza. En plus des bombardements, la famine, la soif, les maladies et le manque de soins déciment la population. L'inaction concrète face à ce drame, dans un pays aussi attaché que le nôtre aux droits humains, est insoutenable.

Aussi, nous vous demandons solennellement, en votre qualité de représentant du peuple français :

- **D'agir pour que la France condamne** clairement et officiellement les crimes commis par le gouvernement israélien et soutienne l'exécution des procédures engagées par la cour pénale internationale.
- **D'agir pour cesser toute coopération militaire ou technologique avec Israël** compris en termes d'exportation d'armes et de composants militaires.
- **De soutenir l'instauration de sanctions diplomatiques et économiques concrètes contre le gouvernement israélien**, en coordination avec les institutions européennes, y compris en suspendant sans délai l'accord d'association et de libre-échange entre l'Union Européenne et Israël
- **D'œuvrer pour un cessez-le-feu immédiat et un accès immédiat et sans entrave à l'aide humanitaire, sans préjudice de la reconstruction de Gaza sous protection internationale.**

Nos enfants et nos petits-enfants jugeront notre silence. L'Histoire retiendra ceux qui, à l'heure du choix, auront su faire preuve de **courage politique** et **d'humanité**.

Nous vous remercions par avance d'avoir pris le temps de lire cet appel. Nous comptons sur vous pour qu'il ne reste pas lettre morte.

Dans l'attente d'une réponse à la hauteur de l'enjeu historique et moral de cette tragédie,

Veuillez recevoir, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre respect citoyen.

La copie de ce courrier est adressée à :

- M. Patrick CHAIZE – Sénateur de l'Ain
- Mme Sylvie GOY-CHAVENT – Sénatrice de l'Ain
- Mme Florence BLATRICX CONTAT – Sénatrice de l'Ain
- M. Xavier BRETON – Député de l'Ain (1^{ère} circonscription)
- M. Romain DAUBIÉ – Député de l'Ain (2^{ème} circonscription)
- Mme Olga GIVERNET – Députée de l'Ain (3^{ème} circonscription)
- M. BUISSON Jérôme – Député de l'Ain (4^{ème} circonscription)
- M. Marc CHAVENT – Député de l'Ain (5^{ème} circonscription)
- Mme Véronique BAUDE – Conseillère Départementale Canton de Gex
- Mme Aurélie CHARILLON – Conseillère Départementale Canton de Saint Genis Pouilly
- M. Pierre-Marie Philipps – Conseiller Départemental Canton de Saint Genis Pouilly
- Mme Muriel BENIER – Conseillère Départementale de l'Ain Canton de Thoiry
- M. Michel BRULHART – Conseiller Départemental de l'Ain Canton de Thoiry

Le Conseil municipal de Versonnex

